



# Flash Info

www.chevilly.ch  
commune@chevilly.ch  
021 861 45 40

## Entretien et coupe d'arbres

Les dispositions d'application de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) sont entrées en vigueur le 1er juillet 2024 et s'appliquent à tout le patrimoine arboré.

Par patrimoine arboré, la loi entend les arbres, les allées d'arbres, les cordons boisés, les bosquets, les haies vives, les buissons, les vergers, les fruitiers hautes tiges non soumis à la législation forestière.

Toute intervention sur le patrimoine arboré, excepté l'entretien courant, doit faire l'objet d'une autorisation préalable et suivre les nouvelles procédures légales en vigueur.

L'entretien des lisières forestières en bordure de champs agricoles et des forêts privées et public est en revanche régi par la loi forestière cantonale du 08.05.2012.

Par conséquent, avant toute intervention sur le patrimoine arboré, notamment l'abattage, nous vous remercions de prendre contact avec la Municipalité.



## Rejets d'huiles et graisses dans les canalisations

Afin de garantir le bon fonctionnement de la STEP, et d'éviter des interventions de débouchage des canalisations qui engendrent des frais élevés pour notre commune, la Municipalité vous demande d'éviter tout rejet d'huile ou de graisse alimentaire ou non dans les canalisations privées et communales.



### Astuce n° 1

Essuyez vos poêles avec du papier ménager et mettez-le à la poubelle !  
Cela épargnera les conduites.

### Astuce n° 2

Les huiles et graisses des fondues bourguignonnes ou bressanes sont récoltées et recyclées à la déchetterie !

## Règlement général de police

Le nouveau règlement général de police, récemment approuvé par la Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport, est entré en vigueur, selon la décision de la Municipalité, en date du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Il y est notamment stipulé que l'utilisation des tondeuses ou autres engins bruyants est interdite entre 20h et 7h et entre midi et 13h, ainsi que les jours de repos public et le samedi, avant 9h et après 19h.

Les cloches de l'église et les sonnailles du bétail ne sont bien-sûr pas considérées comme des bruits gênants le repos public !

Pour toute autre information, le règlement est à disposition sur notre site [www.chevilly.ch](http://www.chevilly.ch), dans l'onglet "documents - règlements communaux - police".

## Drones – utilisation et restrictions



Nous vous rappelons que l'utilisation de drones ne se fait pas sans un certain nombre de règles !

L'une des principales est : « Je respecte la sphère privée d'autrui ». Les pilotes de drones sont tenus de respecter la loi sur la protection des données et les dispositions du Code civil en matière de protection de la sphère privée. **Il est donc interdit de faire voler un drone à basse altitude au-dessus d'un terrain privé ou de lieux publics où se tiennent des personnes.**

Pour tous les détails et prescriptions, veuillez consulter les sites de l'Etat de Vaud et de l'OFAC :

<https://www.vd.ch/themes/securite/drones/>

<https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/bonasavoir/drones-et-modeles-reduits/regles-informations-drones.html>

## Vidange des piscines



La Municipalité vous remercie de respecter un arrêt de chloration de 48 heures au minimum avant la vidange de vos piscines. Cette eau de vidange doit aller dans une canalisation d'eau claire. En revanche, l'eau de lavage des filtres ou de lavage de la piscine doit aller dans une canalisation d'eaux usées pour permettre le traitement des produits chimiques utilisés.

### Statistiques de la population

Au 1<sup>er</sup> septembre 2024 :

- 343 habitants
- 179 femmes pour 164 hommes.

Depuis le début de l'année 2024 :

- 24 arrivées
- 21 départs
- 2 naissances

### Prochainement à Chevilly...

Ve 13 sept	18h	Afterwork - local de la STEP
Ve 20 sept	17h	Café des Grenouilles
Ve 20 sept	18h	Afterwork - local de la STEP
Di 22 sept	9h	Balade de la Société de développement (voir p.4)
Ma 1er oct	11h30	Repas des Aînés
Me 2 oct	9h	Café des Grenouilles
Sa 5 oct		Raisinée
Me 6 nov	9h	Café des Grenouilles
Ve 15 nov	17h	Café des Grenouilles
Sa 23 nov		125e de l'église
Me 4 déc	9h	Café des Grenouilles
Je 5 déc	20h	Conseil général
Ve 13 déc	20h	Soirée contes
Sa 14 déc	10h	Sapins et petits comptes

## Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le jeudi 5 décembre 2024 à 20h à la salle villageoise.

La Municipalité et le Président du Conseil invitent les nouveaux citoyens ainsi que les nouveaux habitants à venir assister à la séance au titre de membre ou d'auditeur.

## **Internet ultrarapide dans la commune de Chevilly à partir de 2026**

Swisscom prévoit de poursuivre le déploiement du réseau à fibre optique à Chevilly, et est venu à la rencontre des autorités communales pour les en aviser.

La commune de Chevilly bénéficie déjà de la technologie FTTS (fibre dans la rue). Swisscom va maintenant y déployer la technologie FTTH (fibre jusqu'à la maison). Les premiers travaux devraient commencer au printemps 2025 et, dès le début de l'année 2026, les habitants de Chevilly pourront accéder à l'Internet ultrarapide. La représentation de la commune et Swisscom ont discuté ensemble de cette nouvelle extension.

Dès l'automne 2024, la société Circet, partenaire de construction de Swisscom, prendra contact avec les propriétaires pour leur proposer de raccorder gracieusement leurs bâtiments au réseau FTTH.

### **Internet ultrarapide à partir du début de l'année 2026**

Dès que le déploiement du réseau à fibre optique sera achevé, début 2026, la population de Chevilly pourra surfer sur Internet à vitesse ultrarapide – avec jusqu'à 10 Gbit/s de débit Internet, permettant par exemple le téléchargement d'un album photo standard de 1 gigaoctet en environ 0.8 seconde. Il sera ainsi possible de mener des visioconférences en télétravail, de regarder Swisscom blue TV et d'utiliser différents services de streaming, le tout de manière fluide et en simultané. Le site [www.swisscom.ch/checker](http://www.swisscom.ch/checker) affiche la disponibilité adresse par adresse.

### **Libre choix de l'opérateur**

La population a le choix entre les offres de différents prestataires, par exemple Wingo, Salt ou Sunrise, qui ont également accès au nouveau réseau.

### **Fibre optique au lieu du cuivre**

La fibre optique est la technologie la plus stable et la plus résiliente, elle offre la plus grande satisfaction client. Partout où la fibre optique est déjà disponible, Swisscom va procéder à l'arrêt progressif de l'ancien réseau de cuivre, pour l'abandonner totalement à long terme. Ce réseau de cuivre étant très énergivore, Swisscom réalisera à l'avenir d'importantes économies d'électricité – près de 100 gigawattheures par an en Suisse. Cela correspond à la consommation annuelle d'une ville de 20 000 habitants. Assumant pleinement son leadership technologique, Swisscom développe en continu son réseau et garantit ainsi aux clientes et clients les meilleures expériences en termes de communication, aujourd'hui et demain.

Berne/Chevilly, juillet 2024

#### **Demandes de clients:**

Téléphone: 0800 800 800

Site Internet: <http://www.swisscom.ch>

## Fonds Marguerite Lugeon

Chaque enfant inscrit au contrôle des habitants de Chevilly peut bénéficier du Fonds Marguerite Lugeon.

Depuis 2010, un remboursement de CHF 400.- par enfant et par année, jusqu'à 18 ans (année des 18 ans) leur est attribué sur présentation de justificatifs valables.

Exemple d'activités prises en charge (liste non exhaustive) :

- ❖ Cours de ski (hors camp scolaire et sortie de ski club)
- ❖ Cours de natation, danse, musique, équitation, judo, karaté
- ❖ Cotisation de clubs sportifs
- ❖ Jardin d'éveil
- ❖ Camp de sport, de musique (hors cadre scolaire)



Les justificatifs sont à transmettre à Mme Sandra Braissant, boursière, dès que la somme maximale est atteinte mais au plus tard le jour des "Sapins et petits comptes", accompagnés des coordonnées bancaires valables pour le remboursement.

\*\*\*\*\*

# BALADE DU PATRIMOINE

## DIMANCHE 22 SEPT

APÉRITIF OFFERT par la commune de CHEVILLY • Prendre son pique-nique

Départs : 9h La Filature La Sarraz • 10h parking de la Tine de Confens  
Fin de la balade vers 16h

commune de CHEVILLY Société de Développement La Sarraz & Environs

Plus d'informations sur <https://sdlse.ch>  
Sortie gratuite, dons bienvenus